



Feuillet - 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	33
Suppléants avec vote	0
Pouvoirs	5
Nombre de votants	38
Date de la convocation	19/05/2025
Certifié exécutoire le	26/05/2025
Date d'affichage	29/05/2025
Envoyé en préfecture le	28/05/2025

Le vingt-six mai deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE : BERNARD Sylvain, BONNET TENEZE Véronique, BORT Jean-Pierre, BOUCHOT Estelle,

BOURROUX François, CHABRILLANGES Maurice, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COISSAC Vincent, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, GARAIS Daniel, JAMILLOUX VERDIER Simone, JARRIGE Didier, JANICOT Véronique, JENTY Philippe, LACHAUD Sylvie, LAURENT André, LE MEUR Marion, MEUNIER Colette, PETIT Christophe, PLAS Marcel, ROME Hélène, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, TAVERT Gérard, TERRACOL Danielle, URBAIN Jean-Yves, VIGROUX SARDENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE :

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : ENSERGUEIX Jean-François, GAGE Pascal, VERGNE Patrick.

ELUS PRESENT SANS VOTE : GAUGNON Bastien.

EXCUSES : BOURDARIAS Sophie (excusée), CHAMPSEIX Serge (donne procuration à François BOURROUX), CHASSEING Daniel (donne procuration à RUAL Bernard), LELIEVRE Carla (donne procuration à COISSAC Vincent), PEYRAMAURE Pierre (donne procuration à Philippe JENTY), TER-HEIDE Laurence (donne procuration à Véronique JANICOT).

Secrétaire : COIGNAC Gérard.

50-2025 Plan de financement – Renforcement et sécurisation de l'accès du quai de la déchetterie de Bugeat.

Le Président explique que l'accès à la déchetterie de Bugeat s'est dégradé au fil des années.

Le Président explique la nécessité de réaliser des travaux de renforcement et de sécurisation de l'accès à la déchetterie.

Le Président propose le devis et le plan de financement suivants :

Postes des dépenses	Montant prévisionnel HT	Montant prévisionnel TTC	Financeurs	Montant HT	Taux
Travaux de renforcement et de sécurisation	10 000 €	12 000 €	Conseil Départemental	2 500 €	25 %
			Autofinancement CCV2M	7 500 €	75%
Total	10 000 €	12 000 €	Coût HT	10 000 €	100%

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide par 38 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

- d'autoriser M. le Président à solliciter l'aide financière du Conseil Départemental dans le cadre du CCT ;
- d'autoriser M. le Président à entreprendre toutes démarches visant au parfait aboutissement du projet et à signer tout document y afférent.

Fait à Treignac le 28/05/2025
Le Président, Philippe JENTY

